

TEOREM

29 avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE

EXCO HESIO

4 place du Champ de Foire
42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 17 976 656 Euros

530 740 562 RCS Lyon

Siège social : 8, Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE**

- du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 -

TEOREM
29 avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE

EXCO HESIO
4 place du Champ de Foire
42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 17 976 656 Euros

530 740 562 RCS Lyon

Siège social : 8, Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE

- du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 -

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DELTA DRONE SA et en réponse à la demande du Président du Conseil d'Administration dans le cadre de la publication semestrielle du Groupe, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés de celle-ci, relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre examen limité, d'exprimer une conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à nous entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

.../...

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables Français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière du Groupe au 30 juin 2018, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018.

GRENOBLE et ROANNE, le 16 octobre 2018.

Les Commissaires aux Comptes

TEOREM

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Sébastien CHIRAT

EXCO HESIO

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

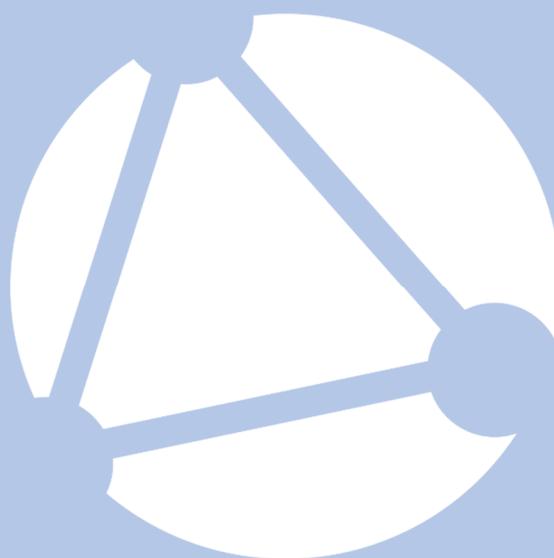


Jean-Michel LANNES



deltadrone
DATA • PROCESS • EXPERTISE

**COMPTES CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2018**



AVERTISSEMENT

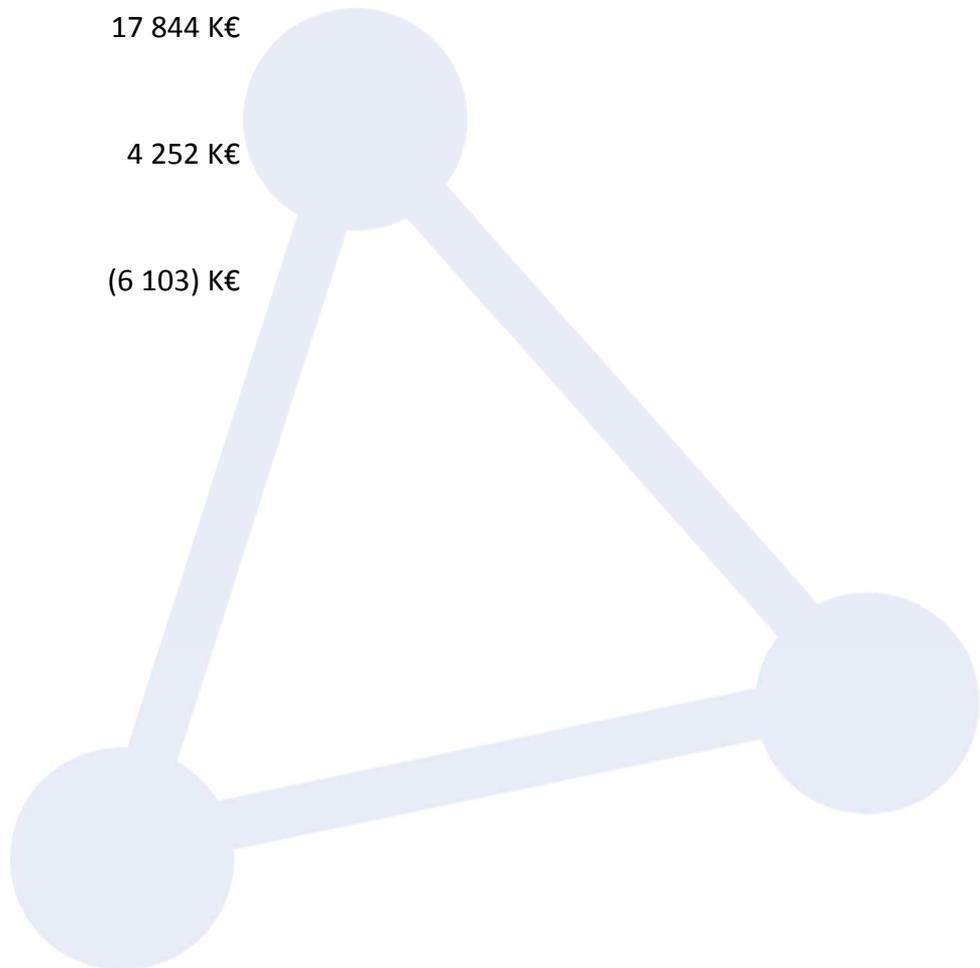
Les comptes consolidés ci-joint, présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan : 17 844 K€

Chiffre d'affaires : 4 252 K€

Résultat net : (6 103) K€

Dardilly, le 2 octobre 2018



1 – BILAN

ACTIF

Valeurs nettes en Keuros	Notes	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 31 décembre 2017 (12 mois)
ACTIF IMMOBILISE				
Ecart d'acquisition		6 374	5 962	5 982
Amortissements		(3 000)	(1 790)	(2 388)
Net		3 374	4 172	3 594
Immobilisations incorporelles	(1)	6 565	6 321	6 438
Amortissements & provisions	(1)	(5 418)	(5 134)	(5 270)
Net		1 147	1 187	1 168
Immobilisations corporelles	(2)	5 377	3 993	4 934
Amortissements & provisions	(2)	(2 687)	(1 729)	(2 090)
Net		2 690	2 264	2 844
Immobilisations financières	(3)	2 260	1 975	2 233
Provisions	(3)	(48)	(46)	(106)
Net		2 212	1 929	2 127
TOTAL DE L'ACTIF NET IMMOBILISE		9 423	9 552	9 733
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours nets de provisions	(4)	355	506	390
Avances et acomptes versés		0	0	
Créances "Clients" et avances versées, nettes de provisions	(5)	2 059	1 150	1 964
Autres créances	(6) (7)	1 087	1 116	1 559
Impôts différés - Actif	(6) (7)	39	44	52
Comptes de régularisation	(6) (7)	402	221	550
Valeurs mobilières de placement, nettes de provisions	(8)	84	90	83
Disponibilités & Instruments de trésorerie	(8)	4 395	2 216	2 005
TOTAL DE L'ACTIF NET CIRCULANT		8 421	5 343	6 603
Activités cédées - Actif			0	0
TOTAL DE L'ACTIF		17 844	14 895	16 336

PASSIF

Valeurs nettes en Keuros	Notes	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 31 décembre 2017 (12 mois)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	(9)	17 976	8 319	11 246
Primes		38 827	34 046	36 792
Réserve légale et autres réserves		(40 385)	(29 774)	(29 982)
Elimination des titres détenus en auto contrôle		(990)	(161)	(990)
Résultat net		(6 103)	(5 249)	(9 987)
Provisions réglementées				
Subventions d'investissement				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE		9 325	7 181	7 079
Intérêts minoritaires		(459)	(586)	(972)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		8 866	6 595	6 107
Autres Fonds propres	(10)	3 426	2 687	3 469
Provisions pour risques et charges	(11)	922	932	937
<i>Dont provisions sur écart d'acquisition négatif</i>				
<i>Dont provisions sur risques des sociétés intégrées en ME</i>				
<i>Dont provisions pour impôts différés</i>				
<i>Dont avantages postérieurs à l'emploi</i>				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES & PROVISIONS		4 348	3 619	4 407
DETTES				
Emprunts obligataires				
Autres emprunts et dettes financières	(11)	1 202	1 461	1 311
Concours bancaires créditeurs - Instruments financiers - Passif	(11)	26	33	3
Dettes fournisseurs et avances reçues	(13)	1 130	1 598	1 778
Autres dettes	(13)	2 257	1 586	2 702
Comptes de régularisation	(13)	15	3	28
Activités cédées - Passif				
TOTAL DES DETTES		4 630	4 681	5 822
TOTAL DE PASSIF		17 844	14 895	16 336

2 – COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	Notes	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 31 décembre 2017 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	(15)	4 252	1 608	5 748
Autres produits d'exploitation	(16)	240	1 261	2 123
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et variation de stock	(17)	3 336	3 674	7 833
Impôts, taxes et versements assimilés	(17)	93	60	151
Charges de personnel	(17)	4 691	3 260	7 275
Dotations aux amortissements et aux provisions	(18)	1 066	626	1 828
Autres charges d'exploitation	(17)	8	8	28
RESULTAT D'EXPLOITATION		(4 702)	(4 759)	(9 244)
Produits sur opérations faites en commun				
Charges sur opérations faites en commun				
Produits financiers	(20)	73	13	55
Charges financières	(20)	228	204	310
RESULTAT FINANCIER		(155)	(191)	(255)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		(4 857)	(4 950)	(9 499)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(21)	(396)	106	325
Impôt sur les bénéfices		267	100	117
Impôts différés				(12)
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRES		(5 520)	(4 944)	(9 279)
Quote-part dans les résultats des sociétés ME				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(18)	611	550	1 148
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(6 131)	(5 494)	(10 427)
Intérêts minoritaires		(28)	(245)	(440)
RESULTAT NET	(23)	(6 103)	(5 249)	(9 987)

3 – TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE

En Keuros	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 31 décembre 2017 (12 mois)
Résultat net - Part GROUPE	(6 103)	(5 249)	(9 987)
Résultat net - Part MINORITAIRE	(28)	(245)	(440)
Dotations aux amortissements & provisions (nettes de reprises)	1 414	1 139	2 514
Impôts différés	267	100	105
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie	357	150	181
Capacité d'autofinancement	(4 093)	(4 105)	(7 627)
Variation des frais financiers			
Variation nette d'exploitation	(674)	(521)	(844)
Variation nette hors exploitation			
Variation du besoin du fonds de roulement	(674)	(521)	(844)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4 767)	(4 626)	(8 471)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(112)	(318)	(421)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(650)	(1 342)	(2 538)
Acquisitions d'immobilisations financières	(232)	(26)	(477)
Cessions d'immobilisations	87	47	182
Trésorerie nette sur acquisitions & cessions de filiales	(392)	(1 171)	(708)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 299)	(2 810)	(3 962)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	8 767	4 898	10 570
Variation des autres fonds propres			1 800
Endettement financier		2 559	778
Désendettement financier	(306)	(1 545)	(1 599)
Acquisition / Cession de titres en auto contrôle		472	(357)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	8 461	6 384	11 192
Variation de la trésorerie	2 395	(1 052)	(1 241)
Trésorerie d'ouverture	2 084	3 325	3 325
Trésorerie de clôture	4 479	2 273	2 084

4 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Valeurs nettes en Keuros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de la période	Total "Part du groupe"	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 31 décembre 2017	11 245	36 792	(29 981)	(9 987)	7 079	(972)	6 107
Affectation du résultat			(9 987)	9 987	0		0
Augmentation de capital	6 731	2 035			8 766		8 766
Variation du primètre			(540)		(540)	540	0
Ecart de conversion			123		123	1	124
Résultat de la période				(6 103)	(6 103)	(28)	(6 131)
Activation des déficits antérieurs					0		0
Retraitements de consolidation					0		0
Imputation des titres détenus en auto contrôle					0		0
Distribution de dividendes					0		0
Situation au 30 juin 2018	17 976	38 827	(40 385)	(6 103)	9 325	(459)	8 866

5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

PRESENTATION D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA LECTURE DES COMPTES SEMESTRIELS 2018

La société PIXIEL SAS et sa filiale, la société ECOLE DES METIERS DU DRONE – EMD SARL, sont entrées dans le périmètre de consolidation du Groupe DELTA DRONE, postérieurement à la clôture des comptes semestriels 2018, la date effective de prise de contrôle étant le 5 juillet 2018. Dès lors, ces deux entités n'ont pas contribué aux différents agrégats des comptes consolidés du 1^{er} semestre 2018.

Toutefois, afin de permettre au lecteur du présent document de faire le lien avec les montants de chiffre d'affaires déclarés par voie de communiqué de presse par le Direction du Groupe, en date du 17 juillet dernier, le tableau ci-après compare le chiffre d'affaires consolidé de la période avec le chiffre d'affaires du Groupe, comme si les entités PIXIEL SAS et ECOLE DES METIERS DU DRONE (EMD) SARL étaient présentes dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2018 :

Keuros	Comptes consolidés au 30 juin 2018	Chiffre d'affaires consolidés additionné de celui de PIXIEL et de l'EMD au 30 juin 2018
Chiffre d'affaires	4 252	5 148

5-1 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

5-1-1 – Evolution du périmètre de consolidation du Groupe

1) CREATION DE LA SOCIETE DELTA DRONE COTE D'IVOIRE

Le Groupe DELTA DRONE et la société SKYTECH ont créé la société DELTA DRONE COTE D'IVOIRE en février 2017. Le Groupe DELTA DRONE détient 90% de DELTA DRONE COTE D'IVOIRE, et la société SKYTECH, 10%. Cette dernière est un opérateur de drones civils à usage professionnel en Côte d'Ivoire et sera chargée de divers aspects logistiques (formation de pilotes, gestion des missions, maintenance du matériel, etc.).

Cette nouvelle filiale, basée à Abidjan, dans les locaux de BUREAU VERITAS AFRIQUE, a vocation d'être la « tête de pont » des activités du Groupe DELTA DRONE sur l'Afrique de l'Ouest, notamment en matière d'usage de drones professionnels dans des applications à destination de l'agriculture et de l'inspection industrielle.

La création de cette filiale s'inscrit dans la continuité du contrat-cadre de partenariat signé entre DELTA DRONE et BUREAU VERITAS AFRIQUE, afin de développer ensemble des solutions pour l'agriculture de précision en Côte d'Ivoire et dans douze pays de l'Afrique de l'Ouest.

L'objectif affiché est de consolider les données terrains de BUREAU VERITAS (analyse de sol, feuilles, racines, etc.) avec les données aériennes acquises par DELTA DRONE pour construire une gamme de produit « precision farming ».

Cette gamme de produit sera spécialisée au service de diverses plantations (Hévéa, bananier, palmier à huile, etc.) et permettra de livrer des informations en matière de comptage d'arbres, vigueur et homogénéité de développement des plantes, identification de zones de végétation stressée, analyse de l'état sanitaire, pilotage de la fertilisation et de l'irrigation, etc.

2) FINALISATION DE LA PRISE DE CONTROLE A 100% DE TECHNI DRONE

Fin février 2017, le Groupe DELTA DRONE avait procédé à l'acquisition de 51% du capital de TECHNI DRONE, ajoutant ainsi une brique supplémentaire à son dispositif de structuration du marché français des drones civils à usage professionnel.

Cette acquisition est motivée par la consolidation de deux secteurs d'activité importants du Groupe DELTA DRONE :

- La formation des télépilotes professionnels de drones civils : ce pôle est désormais composé de la filiale ECOLE FRANÇAISE DU DRONE, de la branche « formation » de TECHNI DRONE et, depuis juillet 2018, de la société ECOLE DES METIERS DU DRONE – EMD.
- Le développement du secteur « carrières » : le Groupe DELTA DRONE dispose dès à présent de références nombreuses, tant au niveau de groupes majeurs du secteur (EUROVIA, VICAT, EIFFAGE, LAFARGE, COLAS, TITANOBEL, GSM) que d'acteurs régionaux et locaux.

Dans la logique de structuration du Groupe, les 49% du capital de TECHNIDRONE hors Groupe, ont été acquis début mai 2018, conduisant le Groupe DELTA DRONE à être seul actionnaire de la structure.

5-1-2 – Evènements d'importance de la période

1) MISE EN PLACE DU PLAN 2018-2019 :

Le Groupe DELTA DRONE a mis en place, sous l'autorité du CoDIR, une équipe projet destinée à définir les contours d'un plan 2018-2019, dont les trois axes résident dans :

- *L'abaissement des charges de fonctionnement du Groupe :*
Une réorganisation des différents sites français du Groupe a été réalisée sur le 1^{er} semestre 2018. Ainsi, le Groupe est passé de 11 à 5 sites, dont 3 situés en RHÔNE-ALPES.

Si, à terme, cette démarche va induire également un effet positif sur le niveau de charges externes à la suite la disparition de certaines dépenses liées aux sites fermés et aux frais connexes attachés, l'impact sur les comptes semestriels 2018 reste minime compte tenu des délais induits par les procédures administratives liées aux dénonciations de baux en particulier.

Par ailleurs, compte tenu de la fermeture des 6 sites, des propositions de mobilité géographique ont été faites au personnel concerné. Si une petite partie des effectifs a accepté des affectations sur les sites restants ouverts du Groupe, la plupart a refusé.

Cette décision, personnelle à chaque employé concerné, a eu pour conséquence la mise en place de licenciements économiques et la prise en charge par le Groupe d'indemnités

de départ sur la période du 1^{er} semestre 2018. De plus, des départs ont été enregistrés également sur le 1^{er} semestre, indépendamment des fermetures de sites. Grâce aux compétences en interne, ces postes n'ont pas fait l'objet de remplacements via des recrutements extérieurs. Enfin, des charges de personnel ont été exceptionnellement supportées également sur le 1^{er} semestre 2018, afférentes à des collaborateurs toujours présents au sein des effectifs du Groupe. Au total, le montant global de « Charges de personnel » non récurrentes inscrit dans les comptes du 1^{er} semestre 2018 et correspondant à ces éléments s'élèvent à 1 M€.

Enfin, comme indiqué en fin d'année 2017, un travail spécifique a été également mené sur certaines charges de fonctionnement avec pour objectif une réduction significative de ces dernières.

Le tableau suivant, reprend pour chaque typologie de charges, les impacts des réductions de charges attendus pour le 2nd semestre 2018 et le montant des économies sur une base annuelle :

En K€		Charges exceptionnelles supportées sur le 1er semestre 2018	Impact attendus des réductions de charges sur le 2nd semestre 2018	Réductions de charges sur une base annuelle
Charges de personnel	A	340,1	931,7	1 456,3
DELTA DRONE		27,2	214,8	375,3
DELTA DRONE ENGINEERING		136,4	301,6	469,7
TECHNIDRONE		118,4	301,0	430,4
HYDROGEOSPHERE		58,1	114,3	180,9
Locations immobilières	B	0,0	7,0	103,8
DELTA DRONE ENGINEERING				39,7
TECHNIDRONE			7,0	50,0
HYDROGEOSPHERE				14,1
Frais connexes aux locaux	C	0,0	19,0	64,2
DELTA DRONE ENGINEERING			4,0	23,4
TECHNIDRONE			15,0	40,0
HYDROGEOSPHERE				0,8
Frais de déplacement	D	0,0	35,8	205,7
DELTA DRONE			6,7	132,0
DELTA DRONE ENGINEERING			11,0	24,0
TECHNIDRONE			15,0	29,0
HYDROGEOSPHERE			3,1	20,7
Honoraires	E	0,0	163,5	304,9
DELTA DRONE			163,5	304,9
Foires et expositions	F	0,0	35,2	70,0
DELTA DRONE			35,2	70,0
Total : A + B + C + D + E + F		340,1	1 192,2	2 204,8

Ainsi, en rythme annuel, le plan stratégique 2018-2019 devrait contribuer à une réduction des charges de structure du Groupe de l'ordre de 2 200 K€.

- La définition précise du besoin de financement complémentaire pour 2018 : les souscriptions d'OCABSA de la période et les exercices de BSA effectués sur le début d'exercice 2018, s'inscrivent dans cette démarche.
- La poursuite d'une croissance soutenue du chiffre d'affaires. Il est ainsi rappelé que le chiffre d'affaires consolidé constaté au 31/12/2016 s'élevait à 1 310 K€, celui constaté au 31/12/2017 à 5 748 K€ et celui du 1^{er} semestre 2018 à 4 252 K€ avec un objectif de fin de période d'au moins 10 000 K€.

Les efforts consentis en matière commerciale et de développement de l'activité vont donc dans ce sens.

2) EVOLUTION DES CONTRATS D'OCABSA

Afin de permettre le développement du Groupe et le financement de ses activités, le troisième contrat d'OCABSA, d'octobre 2016, a donné lieu à l'émission, sur 2018, de 720 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, dont 165 restent à convertir à la date de rédaction du présent document.

3) DEMARRAGE DE LA PHASE D'INDUSTRIALISATION D'UNE SOLUTION D'INVENTAIRE EN ENTREPOT PAR DRONE, EN PARTENARIAT AVEC GEODIS

Après deux ans de développement, la solution d'inventaire en entrepôt par drone entièrement automatique mise au point par GEODIS et le Groupe DELTA DRONE est entrée en phase d'industrialisation.

Plus de 1 000 heures de vol en mode prototype dans trois entrepôts pilotes ont été nécessaires pour mettre au point cette solution innovante qui permet de réaliser des inventaires en entrepôts de façon automatique, sans interruption d'activité ni intervention humaine. Cette solution présente des avantages majeurs :

- La réalisation de gains de productivité engendrés par l'exécution des opérations d'inventaire en dehors des heures d'activité de l'entrepôt ;
- Le renforcement de la sécurité au travail des collaborateurs du site ;
- L'amélioration de la fiabilité de la gestion des stocks.

La phase de prototypage a permis de multiplier les tests en conditions réelles afin de répondre aux contraintes spécifiques propres aux entrepôts (tels que la faible luminosité ou encore l'impact du filmage plastique des stocks sur la prise d'image).

S'appuyant sur les résultats positifs de la phase de prototypage, GEODIS et le Groupe DELTA DRONE travaillent désormais sur un système industrialisable en portant leur attention sur le design de la solution et sur le choix définitif des meilleurs composants, le but étant de proposer une solution complète de type « Plug and Play » capable d'être transportée facilement d'un entrepôt à un autre, sans induire de modification préalable des entrepôts à inventorier et capable de s'adapter à tous les logiciels de gestion des stocks (Warehouse Management System – WMS).

Dans un premier temps, GEODIS sera l'utilisateur exclusif de cette solution dans ses propres entrepôts.

4) PARTICIPATION A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE ELISTAIR

Dans le cadre d'une augmentation de capital de la société ELISTAIR, auprès d'investisseurs professionnels, le Groupe DELTA DRONE a financé un investissement de 233 K€ en juin 2018. Cette décision s'inscrit dans le but de conforter les synergies déjà existantes entre ELISTAIR et le Groupe DELTA DRONE, notamment en ce qui concerne l'intégration du système de drone filaire ORION dans les solutions proposées par la division ISS & Sécurité du Groupe DELTA DRONE.

Plusieurs missions ont pu être réalisées, avec succès, en juin 2018 (Meeting aérien de La Ferté-Alais) et en septembre 2018 (82^{ème} édition du Bol d'Or sur le circuit Paul RICARD au Castellet et 42^{ème} édition de la Ryder Cup, organisée pour la première fois en France).

Fort du succès de la mise en œuvre de l'expertise du Groupe DELTA DRONE sur ces différentes manifestations majeures, les missions réalisées par la division ISS & Sécurité a suscité l'intérêt de nombreux observateurs, nationaux et internationaux, pour qui l'utilisation de nouveaux outils innovants de sécurité à vocation à s'inscrire dans l'organisation de nombreux événements majeurs à venir.

Le renforcement de la participation du Groupe DELTA DRONE lui permet également d'ajuster son niveau de détention dans le capital d'ELISTAIR. Il est rappelé que la participation de DELTA DRONE dans le capital de cette société est minoritaire et est constatée via la société de droit américain DDRONE INVEST.

5-2 – EVENEMENTS POSTERIEURS DE LA PERIODE :

5-2-1 – Prise de contrôle des sociétés PIXIEL et Ecole des Métiers du Drones :

Le Groupe DELTA DRONE avait indiqué début mai 2018, la signature d'un protocole d'accord aux termes duquel il deviendrait le premier actionnaire de la société PIXIEL SAS, au côté de ses deux fondateurs.

Les opérations juridiques et de « Due Diligence » ont été réalisées au cours des mois de mai et de juin 2018, débouchant sur une prise de contrôle de la société PIXIEL SAS et de sa filiale, ECOLE DES METIERS DU DRONE SARL, par le Groupe DELTA DRONE, le 5 juillet 2018. La société DELTA DRONE est ainsi devenue le premier actionnaire de la société PIXIEL et en assure la Présidence.

La société PIXIEL est un pionnier dans la conception et la fabrication de drones automatiques. L'avance technologique constante et reconnue de l'entreprise a d'abord été appliquée au secteur de l'audiovisuel, avant d'acquérir une notoriété mondiale pour le spectacle mis au point en collaboration avec le site de loisirs le Puy du Fou.

La solution mise au point par la société PIXIEL est composée de drones automatiques capables de réaliser des chorégraphies aériennes préprogrammées mettant en scène dans le ciel, de jour comme de nuit, un ballet de décors.

Mise en place pour la première fois lors de la saison 2016 de la Cinéscénie du Puy du Fou qui regroupe à chaque séance 14 000 personnes, cette réalisation composée alors de 20 drones a constitué une première mondiale, bénéficiant d'autorisations spécifiques pour le vol de nuit devant du public. Lors de la saison 2018, ce sont plus de 30 drones qui composaient le spectacle.

Le savoir-faire acquis en matière de drones automatiques a permis à la société PIXIEL d'engager une diversification de son offre vers le monde de la sécurité. Ainsi, en développement, la solution « NeoSafe » repose sur des drones automatiques capables d'effectuer des rondes de surveillance et de levée de doute, ou d'intervenir en cas d'urgence sur tous types de sites, notamment les sites industriels.

Parallèlement, la société PIXIEL est devenue en quelques années l'un des leaders de la formation des télépilotes de drones, au travers de sa filiale ECOLE DES METIERS DU DRONE – EMD, proposant plus de 15 formations et ayant formé plus de 900 stagiaires depuis sa création

Forte d'un bureau d'études expert, la société PIXIEL dispose d'un fort savoir-faire dans toutes les compétences techniques requises pour le développement des drones, tant en ce qui concerne les systèmes embarqués que les systèmes débarqués ou encore la mécanique et l'électronique.

5-2-2 – Création de la société AGROFLY FRANCE SAS :

Le Groupe DELTA DRONE et le management de la société suisse AGROFLY INTERNATIONAL ont décidé de s'associer pour créer la société (de droit français) AGROFLY FRANCE, chargée de distribuer au niveau international le système d'épandage par drone mis au point par la société suisse AGROFLY.

Le système d'épandage par drone AGROFLY a bénéficié de plus de 3 ans de R&D et de tests d'expérimentation sur diverses cultures : vignes, cultures maraîchères (céleris, asperges), abricots, pommes de terre, soja, bananes. Ces travaux ont été menés en collaboration étroite avec l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG), l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV), Agroscope (Centre d'expertise et de recherche fédéral suisse), ainsi que le département des technologies d'application du Groupe Syngenta. Il fait aujourd'hui l'objet de plusieurs brevets, dont un relatif au système de pulvérisation des vignes.

Le système de drone AGROFLY a été dès l'origine conçu comme un outil agricole, simple d'utilisation, robuste et facilement réparable, y compris sur le terrain, capable d'embarquer 20 kg de charge utile, dont un réservoir de 16 litres pour le produit à épandre. La R&D a beaucoup mis l'accent sur la qualité de la pulvérisation (homogénéité et qualité d'application des produits) et sur des protocoles de mise en œuvre identiques à ceux en usage pour la pulvérisation traditionnelle au sol.

En termes de navigabilité, le système est opéré de manière automatique assistée, notamment dans les sites accidentés (forte pente), le télépilote n'agissant que sur le réglage précis de l'altitude du vol en fonction de la culture, dans le cadre d'un plan de vol préprogrammé et exécuté de manière autonome. Un système de sonde intégrée dans le réservoir assure l'enregistrement en temps réel de la position, de manière à pouvoir effectuer un retour à la base pour remplissage du réservoir puis au retour automatique sur la dernière position afin de continuer la mission.

Depuis le début de l'année 2018, AGROFLY a vendu 5 systèmes en Suisse, dont 4 à des exploitants viticoles. La société a également réalisé une saison complète de traitements sur vignes dans les cantons de Vaud et du Valais en Suisse.

La création d'AGROFLY FRANCE s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe DELTA DRONE qui vise à disposer de solutions professionnelles spécifiques à des secteurs adressés par le Groupe. Le système AGROFLY pour l'agriculture vient ainsi compléter la gamme jusqu'alors composée :

- Du système ORION pour la sécurité (conçu par la société ELISTAIR)
- Du système NEOPTER pour l'événementiel et les parcs d'attraction (conçu par la société PIXIEL).

L'épandage constitue un enjeu considérable, souvent sur des surfaces beaucoup plus grandes hors d'Europe, permettant au Groupe DELTA DRONE d'envisager que le système AGROFLY puisse intégrer progressivement le savoir-faire de la société PIXIEL en matière de vols en escadrille.

Cette nouvelle technologie sera intégrée dans les offres que le Groupe DELTA DRONE développe en Afrique, dans le cadre de son partenariat avec BUREAU VERITAS.

5-2-3 – Réception du Prix FUTUR 40 lors de l'International Forum de Paris Europlace :

Le Groupe DELTA DRONE s'est vu remettre le 11 juillet 2018, le prix Forbes Futur40 des mains de la députée Olivia GREGOIRE dans le cadre de l'International Financial Forum, événement mettant en avant les champions de la croissance cotés sur Euronext Paris.

Ce palmarès Futur40, réalisé en association avec PME Finance-Europe Entrepreneurs, Euronext, F2IC, Morningstar et Paris Europlace, distingue les 40 entreprises, PME et ETI, éligibles au PEA-PME qui montrent le plus fort taux de croissance sur les trois dernières années.

Fort de son positionnement sur de nouveaux métiers émergents et innovants, le Groupe DELTA DRONE a pour ambition de poursuivre cette trajectoire de croissance et de se positionner comme un acteur majeur du secteur des drones civils à usage professionnel.

5-3 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

5-3-1 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des entités du groupe arrêtés au 30 juin 2018. Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et principes généralement applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'est constaté au 30 juin 2018, par rapport à l'arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Delta Drone sont établis selon le référentiel français, conformément aux règles et méthodes relatives aux comptes consolidés approuvé par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Règlementation Comptable.

Les sociétés du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. L'intégration globale revient à intégrer à 100% poste par poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires et après élimination des opérations intra-groupe. La méthode globale est appliquée aux états financiers des entreprises dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2018, mis en harmonie, le cas échéant, avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les comptes sociaux des entités consolidées sont d'une durée de 6 mois, exception faite pour les entités entrées en cours de période dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le détail du périmètre de consolidation est présenté à la note 5-3-2 du présent document.

RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Afin de présenter les comptes des sociétés consolidées sur une base économique et homogène, les comptes sociaux font l'objet de divers retraitements, conformément aux principes exposés ci-dessous. Après cumul des bilans et des comptes de résultat, éventuellement retraités, les soldes réciproques ainsi que les plus ou moins-values résultant d'opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

CONVERSION DES COMPTES ET DES FILIALES ETRANGERES ET DES ETABLISSEMENTS STABLES A L'ETRANGER

Les postes de bilan des filiales étrangères consolidées et des établissements stables sont convertis sur la base des cours de change à la clôture de la période et le compte de résultat au cours moyen de la période.

Il est à noter que si les filiales étrangères de DELTA DRONE, en cours de déploiement au 30 juin 2018, présentent une autonomie financière restreinte à cette date, le choix de l'application de la méthode du « taux de clôture » plutôt que celle du « taux historique » s'explique par les perspectives de développement sur leur propre zone géographique en cours de réalisation sur la fin du 1^{er} semestre 2018.

Il est à noter que les comptes de DELTA DRONE MAROC dont la devise est le Dirham Marocain, de DELTA DRONE USA, de DDRONE INVEST et de DELTA DRONE AMERICA dont la devise est le dollar américain, de DELTA DRONE AFRICA, DELTA DRONE SOUTH AFRICA, ROCKETMINE SOUTH AFRICA dont la devise est le rand, de ROCKETMINE GHANA dont la devise est le cedi et de DELTA DRONE COTE D'IVOIRE dont la devise est le franc CFA, sont convertis en consolidation en euros, devise de tenue de la consolidation du groupe.

PRINCIPES COMPTABLES

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Le Groupe effectue essentiellement des prestations de services dont la reconnaissance tant en termes de chiffres d'affaires qu'en termes de marge repose sur la facturation desdites prestations.

Les prestations à facturer sont évaluées aux prix de vente et représentent la part du chiffre d'affaires non encore facturée, selon le degré d'avancement de la prestation. Parallèlement, lorsque la prestation au client excède le revenu reconnu à l'avancement de la prestation, cet excédent est retraité en produit constaté d'avance.

Lorsque des avances et acomptes sont versés par les clients en contrepartie de l'avancement des travaux, ceux-ci figurent au passif du bilan et ne font pas l'objet de compensation avec les factures à établir qu'ils financent.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Ils sont constatés à l'actif lorsqu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des projets en vue de leur mise en service ;
- L'intention d'achever les projets concernés en vue de leur utilisation ;
- La capacité à utiliser les projets développés ;
- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, en générant des avantages économiques futurs probables ;
- La société dispose de la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables aux projets en cours de développement.

L'ensemble des dépenses engagées constitue exclusivement des frais de développement par opposition aux frais de recherche fondamentale.

L'enregistrement des frais à l'actif se fait sur la base des coûts directs de chaque projet, auxquels s'ajoute une quote-part de frais généraux évaluée comme le rapport entre les frais généraux et la somme des coûts de l'entreprise. Cette quote-part est calculée en fin d'année pour application sur l'exercice suivant.

Les frais de recherche et de développement sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2016, la partie la plus significative des opérations de recherche et de développement du groupe était centralisée au sein de la structure DELTA DRONE ENGINEERING. Une partie de ces opérations, beaucoup plus faible en termes de montant, était constatée sur DELTA DRONE au titre de développements effectués dans le cadre de la mise au point du système DDCIS. Les frais de recherche et de développement activés par le passé sur DELTA DRONE, ont été ramenés à une valeur nette immobilisée égale à 0, puisque l'ensemble des conditions cumulatives justifiant leur activation n'était plus réuni à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, dans les comptes de la société DELTA DRONE ENGINEERING, les frais de recherche et développement présentant une valeur nette comptable supérieure à 0, concernent le projet de mise au point du vecteur aérien DELTA X.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion d'une prise de participation ou de contrôle (différence entre coût d'acquisition à la juste valeur des titres et la quote-part des justes valeurs des actifs et des passifs à la date d'acquisition) sont inscrits :

- Sous la rubrique « écarts d'acquisition » à l'actif du bilan lorsqu'ils sont positifs. Ils sont alors amortis sur une durée de 5 ans à compter de leur date de comptabilisation ;
- Sous la rubrique « provisions pour risques et charges » au passif du bilan, lorsqu'ils sont négatifs et qu'ils sont représentatifs d'une valeur significative.

Sont constatés dans les comptes consolidés au 30 juin 2018, les écarts acquisitions afférents aux filiales :

En Keuros	Valeur brute des écarts d'acquisition constatée au 30 juin 2018	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pratiquée sur le 1er semestre 2018	Cumul des amortissements pratiqués au 30 juin 2018	Valeur nette des écarts d'acquisition constatée au 30 juin 2018
MTSI	610	61	549	61
HYDROGEOSPHERE (Ex-DRONEO)	18	2	11	7
DELTA DRONE ENGINEERING (Ex-FNS)	4 003	400	2 068	1 935
ALTERNATIVE SECURITE	9	1	2	7
TECHNI DRONE	975	71	169	806
ROCKETMINE	739	74	197	542
AER'NESS INTERIM	20	2	4	16
TOTAL	6 374	611	3 000	3 374

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs du groupe sont conformes au règlement CRC 2002-10, notamment en ce qui concerne la décomposition des constructions selon une approche prospective. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire ou dégressive sur leur durée d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction des durées d'utilisations suivantes :

- Agencements, installations 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériels et mobiliers de bureau 5 à 10 ans
- Matériels informatiques 3 ans

Retraitement des opérations de Crédit-bail

Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail sont enregistrés en immobilisations à leur valeur brute. Corrélativement, la dette financière qui en résulte est inscrite au passif.

Les contrats de crédit-bail sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les actifs sont immobilisés au prix d'achat du bien au commencement du contrat. Ils sont ensuite amortis suivant le mode linéaire sur la durée de la location.
- Les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.
- La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque exercice.
- Les montants correspondant à l'option d'achat sont inclus dans la dette financière relative au crédit-bail.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au bilan à leur valeur historique. Celles-ci sont dépréciées en cas de pertes de valeur durable.

Elles intègrent notamment :

- Les sociétés partenaires du réseau DELTA DRONE NETWORK, auxquelles le groupe apporte son soutien mais au sein desquelles le groupe DELTA DRONE n'a aucune influence notable, tant en matière de pouvoir, que de contrôle ;
- Les prises de participation de la filiale DDRONE INVEST, qui s'inscrivent dans une démarche d'investissement financier, sans que le Groupe n'exerce une quelconque influence dans la gouvernance desdites participations. Il s'agit des sociétés DONECLE, ELISTAIR, ZOOOMEZ et KEAS.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat.

Une éventuelle provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Plus spécifiquement, une analyse a été menée sur la rotation des différents articles stockés, afin d'appréhender le niveau de dépréciation à retenir dans les comptes de la période considérée.

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Si la comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire fait apparaître des plus ou moins-values, les moins-values font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire, si celle-ci est inférieure. Lorsque la valeur d'inventaire des titres établie sur la base du dernier cours constaté avant la clôture est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Provisions

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions. Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Dans ce cadre, au regard des risques et litiges identifiés au 30 juin 2018, des provisions pour risques et charges sont constatées au passif du bilan pour 922 K€.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires d'imposition, des retraitements de consolidation ou de la constatation des déficits reportables. L'enregistrement des impôts différés est constaté au regard de la situation fiscale de l'entreprise, dans le respect du principe de prudence.

Ainsi, les impôts différés actifs sur déficits reportables ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur les bénéfices futurs est très probable.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraite figurent en provisions pour risques et charges au passif du bilan et concernent essentiellement les sociétés DELTA DRONE, DELTA DRONE ENGINEERING (Ex-FNS), HYDROGEOSPHERE (Ex-DRONEO), ECOLE FRANÇAISE DU DRONE, MTSI, TECHNI DRONE et AER'NESS.

Les sociétés ALTERNATIVE SECURITE et AER'NESS INTERIM n'ont pas donné lieu au calcul d'une provision au 30 juin 2018 au titre de leurs engagements de retraite, eu égard à la non significativité de ces derniers.

En ce qui concerne les filiales étrangères, aucune provision pour engagement de départ à la retraite n'est constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2018, eu égard à l'absence d'un tel engagement à la clôture de la période compte tenu de la législation en vigueur applicable à ces filiales.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de départ à la retraite sont estimés à partir d'un calcul actuariel conforme à la recommandation CNC 2003-R.01, prenant en compte un taux de turnover du personnel. Ils correspondent à la valeur probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chacun de ses salariés. Le calcul des droits à la retraite acquis par les salariés est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur. Le Groupe n'a pas d'autres engagements significatifs en matière sociale.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Conversion des dettes et créances libellées en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture.

Les écarts de change constatés lors de la conversion des créances et dettes « intragroupe » ont été constatée sur la ligne « Ecart de conversion » constatée au niveau des capitaux propres consolidés. Il est indiqué que la majeure partie du montant constaté au 30 juin 2018 provient de la conversion en euros des comptes courants des différentes filiales étrangères, notamment celles sises aux Etats-Unis et en Afrique du Sud, pour lesquelles la variation du taux de conversion du dollar et du rand a été significativement impactante sur le 1^{er} semestre 2018.

5-3-2 – Informations relatives au périmètre de consolidation

Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation :

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Méthode de consolidation (*)		Pourcentage d'intérêt		Date d'entrée
	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	
DELTA DRONE	Société mère		100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
MTSI	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
HYDROGEOSPHERE (Ex-DRONEO)	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
DELTA DRONE ENGINEERING (Ex-FNS)	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
TECHNI DRONE	I.G.	I.G.	100,0%	51,0%	Antérieurement à 2018
AER'NESS	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2018
ALTERNATIVE SECURITE	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2018
AER'NESS INTERIM	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2018
AER'NESS EVENT	I.G.	I.G.	27,6%	27,6%	Antérieurement à 2018
ECOLE FRANÇAISE DU DRONE	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2018
DELTA DRONE MAROC	I.G.	I.G.	99,9%	99,9%	Antérieurement à 2018
DELTA DRONE AFRICA	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
DELTA DRONE SOUTH AFRICA	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
ROCKETMINE SOUTH AFRICA	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
ROCKETMINE GHANA	I.G.	I.G.	90,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
DELTA DRONE COTE D'IVOIRE	I.G.	N/A	90,0%	N/A	Création en avril 2018
DELTA DRONE AMERICA	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
DELTA DRONE USA	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018
DDRONE INVEST	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2018

(*) : I.G. : Intégration globale / N/A : Non applicable

Sociétés exclues du périmètre de consolidation :

Sont exclues du périmètre de consolidation au 30 juin 2018 :

- Les sociétés faisant partie du réseau DELTA DRONE NETWORK :

DELTA DRONE a poursuivi sa politique d'accompagnement des sociétés faisant partie du réseau DELTA DRONE NETWORK, se traduisant par un renforcement de son pourcentage de détention capitalistique dans certaines des sociétés.

Ces opérations d'investissement ont été réalisées à l'occasion de la tenue des assemblées générales annuelles des entités concernées, au cours du mois de juin 2016.

Le groupe DELTA DRONE apportant son soutien au réseau sans avoir aucune influence sur son management, l'intégration des sociétés concernées dans le périmètre de consolidation du 30 juin 2018, n'a pas été considérée comme étant significative.

Toutefois, dans le cadre de l'application des décisions stratégiques prises par le CoDIR de DELTA DRONE et dans un souci de rationalisation de ses charges, DELTA DRONE a cédé à quatre membres du réseau sa participation dans leur capital – pour l'euro symbolique – et a effectué un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune. Ces opérations ont permis d'intégrer les télépilotes concernés dans les effectifs salariés de DELTA DRONE, au travers de la conclusion de contrats à durée déterminée. Cette démarche s'inscrit dans la nécessité pour le Groupe de disposer de télépilotes expérimentés au cours de la période d'activité la plus chargée du 1^{er} semestre, notamment en ce qui concerne les missions liées à l'agriculture et à l'inspection industrielle, tout en maîtrisant les coûts attachés.

Les pourcentages de détention au 30 juin 2018 de DELTA DRONE dans le capital des entités restantes du réseau DELTA DRONE NETWORK sont les suivants :

Sociétés de DELTA DRONE NETWORK	Taux de participation au 30 juin 2018
LOGIC DRONE	10,2%
SOLUDRONE	26,1%
R-DRONE	17,5%
RPL VISION	24,4%
DRONE AMS	24,9%
DRONE POWER	27,7%
POLIDRONE	5,0%
KAPTURE	0,2%

- Les filiales de la société DDRONE INVEST :

La société DDRONE INVEST détient des participations minoritaires au sein des sociétés ZOOOMEZ, ELISTAIR, DONECLE et KEAS, à hauteur respectivement de 20 %, 15 %, 16,67% et 8,2% du capital social des entités.

Les investissements réalisés n'ayant qu'une vocation de placement et de sécurisation de l'accès à une technologie en synergie avec les besoins de DELTA DRONE pour son développement, aucune influence notable n'est exercée par le groupe sur ces quatre entités.

5-4 - NOTES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RESULTAT ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Soit le tableau de variation suivant :

En Keuros	Concessions et brevets	Frais d'établissement	Frais de développement	Fonds commercial	Immobilisations en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut	207		5 274	202	638		6 321
Amortissements cumulés	(112)		(4 384)		(638)		(5 134)
Valeur nette au 30/06/2017	95	0	890	202	0	0	1 187
Brut	237		5 353	202	638	8	6 438
Amortissements cumulés	(137)		(4 489)		(638)	(6)	(5 270)
Valeur nette au 31/12/2017	100	0	864	202	0	2	1 168
Variation de périmètre							0
Variation de taux de change							0
Juste valeur							0
Acquisitions	53		63		11		127
Cessions							0
Reclassements							0
Dotations nettes de reprises	(33)		(116)			(0)	(148)
Solde net de fin de période	121	0	811	202	11	2	1 147
Brut	290	0	5 416	202	649	8	6 565
Amortissements cumulés	(170)	0	(4 605)	0	(638)	(6)	(5 418)
Valeur nette au 30/06/2018	121	0	811	202	11	2	1 147

Les immobilisations incorporelles, exclusion faite des écarts d'acquisition, du groupe DELTA DRONE sont composées en grande partie, au 30 juin 2018, des frais de recherche et de développement engagés pour la mise au point du vecteur aérien DELTA X et des développements apportés au système DDCIS.

Tableau de répartition géographique :

Valeur nette comptable (En Keuros)	France	Europe	USA	Afrique	Amérique du Sud	Asie/Inde	Total
Concessions et brevets	113				8		121
Frais d'établissement	0						0
Frais de développement	811						811
Fonds commercial	202						202
Immobilisations en-cours	0				11		11
Autres immos. Incorporelles	2						2
Valeur nette au 30/06/2018	1 127	0	0	19	0	0	1 147

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Soit le tableau de variation suivant :

En Keuros	Terrains et constructions	Installations techniques	Matériel de transports	Mobilier et matériel de bureau	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Brut		733	146	467		2 647	3 993
Amortissements cumulés		(353)	(77)	(268)		(1 031)	(1 729)
Valeur nette au 30/06/2017	0	380	69	199	0	1 616	2 264
Brut		757	146	494	40	3 497	4 934
Amortissements cumulés		(319)	(94)	(271)		(1 406)	(2 090)
Valeur nette au 31/12/2017	0	438	52	223	40	2 091	2 844
Variation de périmètre							0
Variation de taux de change						6	6
Juste valeur							0
Acquisitions		177	5	44		412	638
Cessions			(65)	(19)		(63)	(147)
Reclassements					(40)	(14)	(54)
Dotations nettes de reprises		(109)	43	(46)		(485)	(597)
Solde net de fin de période	0	506	35	202	0	1 946	2 690
Brut		934	86	519	0	3 837	5 377
Amortissements cumulés		(428)	(51)	(317)	0	(1 891)	(2 687)
Valeur nette au 30/06/2018	0	506	35	202	0	1 946	2 690

Les immobilisations corporelles intègrent pour les installations techniques et le matériel de transport, le retraitement des contrats de crédit-bail pour une valeur brute de 601 K€ (y compris les valeurs résiduelles) et un amortissement cumulé de 244 K€.

Les autres immobilisations correspondent essentiellement au parc de drones en activité (y compris les prototypes fabriqués) ainsi que les agencements réalisés dans le cadre de l'implantation de la société dans ses locaux.

Le parc de drones constaté à l'actif du bilan a fait l'objet d'une analyse pour apprécier les besoins du groupe dans le cadre de son redéploiement stratégique. Les drones conservés à l'actif du bilan sont amortis selon le mode linéaire et sur une durée de 3 ans. Ayant été produits par la société DELTA DRONE ENGINEERING et cédés à DELTA DRONE, cette cession a fait l'objet d'un retraitement en consolidation de sorte de neutraliser l'impact de la marge associée à leur vente initiale, notamment en ce qui concerne les amortissements constatés sur la période.

Tableau de répartition géographique suivant :

Valeur nette comptable (En Keuros)	France	Europe	USA	Afrique	Amérique du Sud	Asie/Inde	Total
Terrains et constructions	0						0
Installations techniques	507						507
Matériel de transport	35						35
Mobilier et matériel informatique	121		2	79			203
Autres immos. corporelles	1 715			230			1 945
Immobilisations en-cours	0						0
Valeur nette au 30/06/2018	2 379	0	2	309	0	0	2 690

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Soit le tableau de variation suivant :

En Keuros	Titres de participation	Titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
Brut	1 752	9	214	1 975
Amortissements cumulés	(46)			(46)
Valeur nette AU 30/06/2017	1 706	9	214	1 929
Brut	2 007	11	215	2 233
Dépréciations cumulées	(48)		(58)	(106)
Valeur nette au 31/12/2017	1 959	11	157	2 127
Variation de périmètre				0
Variation de taux de change	47		(1)	46
Juste valeur				0
Acquisitions	235	3	7	245
Cessions	(182)		(82)	(264)
Reclassements				0
Dotations nettes de reprises	0		58	58
Solde net de fin de période	2 059	14	139	2 212
Brut	2 107	14	139	2 260
Amortissements cumulés	(48)	0	(0)	(48)
Valeur nette AU 30/06/2018	2 059	14	139	2 212

Les titres de participation correspondent essentiellement aux participations non consolidées, détenues dans les sociétés membres du RESEAU DELTA DRONE NETWORK et celles détenues par la filiale DDRONE INVEST (cf. paragraphe 5-3-2 du présent document).

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts et cautionnements versés dans le cadre des contrats de locations souscrits par les différentes entités du Groupe.

NOTE 4 – STOCKS

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Matières premières	292	410	322
En-cours de production	0	0	0
Produits intermédiaires et semi-finis	44	62	43
Marchandises	19	35	25
Autres approvisionnements	0	0	0
Valeur brute	355	506	390
Provisions sur matières premières et marchandises	0	0	0
Provisions sur produits intermédiaires et semi-finis	0	0	0
Provisions pour autres approvisionnements	0	0	0
Dépréciation	0	0	0
Valeur nette	355	506	390

NOTE 5 – CLIENTS

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Clients et comptes rattachés	2 095	1 001	2 077
Factures à établir	96	195	24
Provisions	(131)	(45)	(137)
Valeur nette	2 059	1 150	1 964

NOTE 6 – AUTRES CREANCES ET IMPOTS DIFFERES – ACTIF

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Avances et acomptes versés	2	0	65
Avances et acomptes	2	0	65
Créances fiscales et sociales	638	709	939
Impôt sur les sociétés	192	188	197
Autres créances d'exploitation	290	280	390
Provisions sur les autres créances	(34)	(61)	(33)
Autres créances d'exploitation	1 086	1 116	1 493
Valeur nette	1 087	1 116	1 558
Impôts différés - Actif	39	44	52

CREANCES FISCALES ET SOCIALES

La variation des créances fiscales et sociales s'explique principalement par les comptes de TVA qui font régulièrement l'objet de remboursements. Le poste impôt sur les bénéfices correspond au crédit impôt recherche.

IMPOTS DIFFERES – ACTIF

La société a comptabilisé un impôt différé actif correspondant à la créance d'IS liée au CICE, aux frais d'augmentation de capital imputés sur la prime d'émission, à l'impact lié à la prise en compte de la provision pour un départ en retraite.

Il est rappelé que le groupe DELTA DRONE ne disposant pas de la capacité à déterminer de façon précise le calendrier dans lequel les déficits fiscaux antérieurement générés, pourraient être utilisés, aucune créance d'impôt liée à ces déficits n'est activée dans les comptes du Groupe au 30 juin 2018.

NOTE 7 – COMPTES DE REGULARISATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Charges constatées d'avance	402	221	550
Autres comptes de régularisation	0	0	0
Comptes de régularisation	402	221	550

NOTE 8 – DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	87	91	86
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	(2)	(1)	(2)
Valeurs mobilières de placement nettes	84	90	83
Disponibilités	4 395	2 216	2 004
Trésorerie - Actif	4 395	2 216	2 004
Concours bancaires créditeurs (cf. Note 12)	(26)	(33)	(4)
Trésorerie - Passif	(26)	(33)	(4)
Trésorerie nette	4 453	2 273	2 084

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées, de titres DELTA DRONE acquis dans le cadre de la régulation de cours, d'un montant de 9,5 K€, dont la moins-value latente est provisionnée à hauteur de 1,1 K€, et d'un placement réalisé sous la forme d'obligations, d'un montant de 63 K€.

NOTE 9 – CAPITAL SOCIAL

Soit le tableau suivant :

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale des actions (en €)	Montant du capital social (en €)
Au 30/06/2017	33 275 431	0,25	8 318 857,75
Augmentations	11 706 912	0,25	2 926 728,00
Diminutions	0	0,25	0,00
Au 31/12/2017	44 982 343	0,25	11 245 585,75
Augmentations	26 924 278	0,25	6 731 069,50
Diminutions	0	0,25	0,00
Au 30/06/2018	71 906 621	0,25	17 976 655,25

Au cours du 1^{er} semestre 2018, des augmentations de capital successives ont concouru à la création de 26 924 278 actions nouvelles, portant le capital social de la société de 44 982 343 actions constatées au 31 décembre 2017 à 71 906 621 actions au 30 juin 2018.

Les opérations en capital trouvent leur origine dans la conversion d'Obligations Convertibles en Actions, à hauteur de 21 114 297 nouvelles actions, l'exercice de Bons de Souscription d'Actions, à hauteur de 5 217 326 nouvelles actions et à l'attribution d'Actions Gratuites, à hauteur de 592 655 actions nouvelles.

A l'occasion de ces augmentations de capital, les frais d'opération liés ont été imputés sur le poste « Prime d'émission » pour un montant net d'impôt de 614,6 K€.

Au 30 juin 2018, le poste « Primes d'émission » présente un solde de 31 906 302 €.

NOTE 10 – AUTRES FONDS PROPRES

Soit le tableau suivant :

En Keuros	Subventions d'investissement nettes	Avances conditionnées	Emprunts obligataires convertibles	Montant des autres fonds propres
Au 30/06/2017	0	707	1 980	2 687
Augmentations			5 792	5 792
Diminutions		(10)	(5 000)	(5 010)
Au 31/12/2017	0	697	2 772	3 469
Variation de périmètre				0
Augmentations		0	7 172	7 172
Diminutions		(43)	(7 172)	(7 215)
Au 30/06/2018	0	654	2 772	3 426

Les autres fonds propres correspondent :

- Avances conditionnées :

Ce tableau intègre les soldes des avances conditionnées ayant été perçues par les sociétés DELTA DRONE SA (417 370 €), DELTA DRONE ENGINEERING SAS (146 587 €) et TECHNI DRONE SAS (90 000 €).

- Emprunt Obligataire Convertible :

Les « Autres fonds propres » intègrent également l'emprunt obligataire convertible en actions, souscrit auprès de YORKVILLE ADVISORS.

Compte tenu de la conversion en actions progressive du solde de l'emprunt obligataire constaté à la clôture semestrielle 2018, le solde de l'emprunt obligataire a été constaté en « Autres fonds propres » et non dans la rubrique « Endettement financier ».

NOTE 11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Soit le tableau suivant :

En Keuros	Ecart d'acquisition	Provision pour charges	Provision pour risques	Provision pour IDR	Total
Solde net au 30/06/2017		43	789	101	932
Augmentations		24		23	47
Diminutions		(43)			(43)
Solde net au 31/12/2017		23	789	124	936
Différences de change					0
Variations du périmètre					0
Dotations				15	15
Reprises sur provisions utilisées		(1)			(1)
Reprises sur provisions non utilisées				(27)	(27)
Reclassements					0
Solde net au 30/06/2018	0	22	789	111	922

Les provisions pour risques et charges, constatées au 30 juin 2018, se ventilent de la manière suivante :

- Provisions pour risques :

Les provisions pour risques sont afférentes aux différentes actions engagées par d'ex-salariés auprès de différents Conseils Prud'homaux, suite aux restructurations effectuées sur les sites de Grenoble et de Mérignac. Le montant des provisions a été déterminé sur la base des demandes des différents plaignants et en tenant compte du risque encouru par le Groupe au titre de ces instances, notamment au regard des premiers jugements rendus en 2016. Il est à noter que les litiges provisionnés au 31 décembre 2016 ont été conservés en l'état, une partie des affaires concernées n'ayant pas encore été présentées devant le bureau de jugement des différents Conseils prud'homaux concernés ou ces derniers n'ayant pas encore rendu leur jugement.

Aucun nouveau litige déclaré sur le 1^{er} semestre 2018, n'est venu impacter le niveau de provision constaté lors de la clôture des comptes 2018.

Les provisions constituées au 30 juin 2018 s'élèvent à 789 K€.

- Provisions pour charges :

La société DELTA DRONE a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016, les conséquences financières de ce dernier ayant été acceptées, une provision de 100% des rectifications proposées par l'Administration ont été provisionnées à hauteur de 22 K€, dans les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2018, tenant ainsi compte d'un premier versement intervenu de 1 K€.

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite :

Le Groupe a recours aux services d'un actuaire pour le calcul des indemnités de départ à la retraite. Au 30 juin 2018, les calculs ont été actualisés, d'une part, en tenant compte des modifications constatées

au niveau du personnel et, d'autre part, de l'entrée dans le Groupe des nouvelles entités consolidées. La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève au 30 juin 2018 à 110 K€.

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Soit le tableau suivant :

En Keuros	Emprunts auprès des Ets.de crédit	Crédit-bail	Emprunts obligataires non convertibles	Dettes sur acquisitions de titres	Concours bancaires	Total
Solde net au 30/06/2017	1 266	196	0	0	33	1 494
Solde net au 31/12/2017	1 038	274	0	0	4	1 317
Différences de change	(4)					(4)
Variations du périmètre						0
Augmentations	3	177			26	206
Diminutions	(193)	(84)			(4)	(281)
Autres mouvements		(10)				(10)
Actualisations						0
Solde net au 30/06/2018	844	358	0	0	26	1 227

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

DELTA DRONE SA

- Emprunt CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES d'un montant de 150 000 euros. L'objet du prêt, lors de sa souscription en octobre 2012, était le financement des travaux du bâtiment sis 12, rue Ampère à Grenoble. Il est rappelé qu'en date du 3 juin 2015, la société DELTA DRONE a proposé à la CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES qui l'a acceptée, une renégociation des conditions de remboursement de l'emprunt initial consistant en un report de 18 échéances en capital et un allongement de la durée initiale de remboursement du prêt de 18 mois. La reprise de l'amortissement de l'emprunt a repris à l'occasion du paiement de l'échéance due au titre du mois de janvier 2017.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour juin 2019.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

- Emprunt CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES d'un montant de 50 000 euros. L'objet du prêt, lors de sa souscription en novembre 2012, était le financement des travaux du bâtiment sis 12, rue Ampère à Grenoble. Il est rappelé qu'en date du 3 juin 2015, la société DELTA DRONE a proposé à la CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES qui l'a acceptée, une renégociation des conditions de remboursement de l'emprunt initial consistant en un report de 18 échéances en capital et un allongement de la durée initiale de remboursement du prêt de 18 mois. La reprise de l'amortissement de l'emprunt a repris à l'occasion du paiement de l'échéance due au titre du mois de janvier 2017.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour juin 2019.

Cet emprunt n'est assorti d'aucune garantie, ni d'aucun covenant financier.

- Emprunt CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES d'un montant de 950 000 €. L'objet du prêt, lors de sa souscription en avril 2013, était le financement du développement de la société et la

finalisation des travaux du bâtiment sis 12, rue Ampère à Grenoble. Il est rappelé qu'en date du 3 juin 2015, la société DELTA DRONE a proposé à la CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES qui l'a acceptée, une renégociation des conditions de remboursement de l'emprunt initial consistant en un report de 18 échéances en capital et un allongement de la durée initiale de remboursement du prêt de 18 mois. La reprise de l'amortissement de l'emprunt a repris à l'occasion du paiement de l'échéance due au titre du mois de janvier 2017.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour octobre 2019.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier. Initialement, une caution solidaire sur 100% des fonds prêtés avait été accordée par la société J2E SARL, mais cette garantie est devenue caduque suite à la fusion – absorption de la société J2E SARL par la société DELTA DRONE SA, en date du 31 juillet 2013.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie OSEO à hauteur de 60% du prêt.

- Emprunt OSEO d'un montant de 150 000 euros. L'objet du prêt, lors de sa souscription en mars 2012, était le financement partiel du programme d'innovation. Ce prêt a été conclu sur la base de l'application d'un taux variable assis sur l'EURIBOR 3 mois.

Un différé d'amortissement de 3 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2020.

Enfin, ce prêt participatif ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds de garantie d'intervention d'AI/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Rhône-Alpes à hauteur de 40%.

- Emprunt CREDIT AGRICOLE RHONE ALPES d'un montant de 252 000 €. L'objet du prêt, souscrit en décembre 2013, était le financement des dépenses de lancement industriel et commercial de la société.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour décembre 2020.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt.

- Emprunt CREDIT AGRICOLE RHONE ALPES d'un montant de 100 000 €. L'objet du prêt, souscrit en avril 2014, était le financement d'acquisitions de matériel et de travaux de la société.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2019.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt.

DELTA DRONE ENGINEERING SAS

- Emprunt OSEO d'un montant de 100 000 euros. L'objet du prêt, lors de sa souscription en avril 2012, était le financement partiel du programme d'innovation. Ce prêt a été conclu sur la base de l'application d'un taux variable assis sur l'EURIBOR 3 mois.

Un différé d'amortissement de 3 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2020.

Enfin, ce prêt participatif ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds de garantie d'intervention d'Al/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Aquitaine à hauteur de 40%.

TECHNI DRONE SAS

- Emprunt CREDIT COOPERATIF d'un montant de 65 000 €. L'objet du prêt, souscrit en juillet 2014, était le financement de la construction d'une salle de formation, de son équipement et de l'acquisition de matériels (drones et équipement de bureau).

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour mai 2019.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt et de la garantie de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., les titres acquis auprès de cette dernière, par la société, à hauteur de 1 952 €, sont par ailleurs nanties en garantie.

- Emprunt BPI FRANCE d'un montant de 100 000 euros. Ce prêt, souscrit en avril 2016, est un prêt de type « amorçage ». Il a été conclu sur la base de l'application d'un taux variable assis sur le Taux Moyen mensuel de rendement des Emprunts d'Etat à long terme.

Un différé d'amortissement de 3 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2024.

Enfin, ce prêt participatif ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds Prêt d'Amorçage à hauteur de 80%.

- Emprunt CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE d'un montant de 60 000 €. L'objet du prêt, souscrit en août 2016, était le financement de l'acquisition de matériel standard de la société.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour août 2021.

Cet emprunt est assorti d'une sûreté réelle constituée d'un gage du matériel financé, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt.

- Emprunt BANQUE POPULAIRE DES ALPES d'un montant de 16 000 €. L'objet du prêt, souscrit en juillet 2015, était le financement de l'acquisition de matériel standard de la société.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour juillet 2018.

- Emprunt CREDIT COOPERATIF d'un montant de 250 000 €. L'objet du prêt, souscrit en mai 2017, était le financement de l'acquisition de matériel et divers dans le cadre d'un programme d'innovation.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour janvier 2022.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt et de la garantie de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., les titres acquis auprès de cette dernière, par la société, à hauteur de 7 503 €, sont par ailleurs nanties en garantie.

ALTERNATIVE SECURITE SAS

- Emprunt CIC d'un montant de 14 000 €. L'objet du prêt, souscrit en novembre 2013, était le financement de la pose de rideaux métalliques au sein du local sis, Cours de la Libération à Grenoble.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour novembre 2018.

Cet emprunt est assorti d'un nantissement de compte bancaire, mais d'aucun covenant financier.

DETTES DE CREDIT-BAIL

Les contrats de crédit-bail sont afférents au financement de véhicules, de matériel informatique et de matériels techniques d'une valeur nette comptable au 30 juin 2018 est de 358 K€. Il est précisé que les biens pris en crédit-bail par les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du 30 juin 2018, ont fait l'objet d'un retraitement similaire à celui pratiqué sur la société mère DELTA DRONE SA.

CONCOURS BANCAIRES CREDITEURS

Les concours bancaires créditeurs s'élèvent à 26 K€ au 30 juin 2018.

ECHEANCIER DES EMPRUNTS

En Keuros	A moins d'un an	de un à deux ans	de deux à trois ans	de trois à quatre ans	de quatre à cinq ans	de cinq à six ans	de six à sept ans	de sept à huit ans	Total
Emprunts auprès des Ets. de crédit	405	215	127	56	20	20			843
Crédit-bail	175	120	63						357
Emprunts obligataires - non convertibles									0
Dettes sur acquisitions de titres									0
Dettes non courantes	580	335	190	56	20	20	0	0	1 202
Concours bancaires	26								26
Dettes courantes	26	0	0	0	0	0	0	0	26
Total des emprunts et dettes	605	335	190	56	20	20	0	0	1 227

NOTE 13 – DETTES FOURNISSEURS, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dettes fournisseurs	1 120	1 498	1 753
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	0	100	24
Avances et acomptes reçus	10	0	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 130	1 598	1 778
Dettes fiscales	623	490	1 023
Dettes sociales	1 257	1 002	1 193
Dettes fiscales et sociales	1 880	1 492	2 215
Impôt sur les sociétés	179	3	179
Autres dettes d'exploitation	199	91	307
Impôts différés - Passif	0	0	1
Total des autres dettes	378	94	487
Total des dettes fournisseurs, des dettes sociales et fiscales et des autres dettes	3 388	3 184	4 480
Produits constatés d'avance	15	3	29
Total des comptes de régularisation	15	3	29

NOTE 14 – ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES D'EXPLOITATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	A moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avances et acomptes versés	2			2
Créances clients et assimilées nettes de provisions	2 059			2 059
Autres créances nettes de provisions	951	135		1 086
Créances d'exploitation	3 012	135	0	3 147
Dettes financières non courantes				0
Dettes financières courantes				0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 130			1 130
Autres dettes	1 999	259		2 258
Dettes d'exploitation	3 129	259	0	3 388

NOTE 15 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET DONNÉES SECTORIELLES

Le chiffre d'affaires constaté dans les comptes consolidés du Groupe DELTA DRONE au 30 juin 2018, correspond à des facturations « hors groupe » d'un montant de 4 252 K€.

Décomposition sectorielle du chiffre d'affaires :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Chiffre d'affaires - Prestations de services	3 958	1 294	5 267
Chiffre d'affaires - Formations facturées	150	314	481
Chiffre d'affaires - Marchandises vendues	144	0	0
Chiffre d'affaires consolidé de la période	4 252	1 608	5 748

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques est la suivante :

En Keuros	France	Europe	USA	Afrique	Amérique centrale	Amérique du Sud	Asie/Inde	Total
Chiffre d'affaires - Prestations de services	3 173			749	36			3 958
Chiffre d'affaires - Formations facturées	150							150
Chiffre d'affaires - Marchandises vendues	144							144
Chiffre d'affaires consolidé de la période	3 467	0	0	749	36	0	0	4 252

NOTE 16 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Production stockée	2	4	(15)
Production immobilisée	63	1 179	1 915
Subventions d'exploitation	7	13	26
Transferts de charges	165	62	178
Autres produits	4	3	18
Total des produits d'exploitation	240	1 261	2 123

NOTE 17 – ACHATS, IMPOTS ET CHARGES DE PERSONNEL

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Achats de matières	626	1 567	1 431
Variation de stocks	36	(21)	77
Autres achats et charges externes	2 674	2 128	6 324
Achats et variation des stocks	3 336	3 674	7 832
Impôts, taxes et versements assimilés	93	60	151
Impôts, taxes et versements assimilés	93	60	151
Salaires et traitements assimilés	3 502	2 374	5 331
Charges sociales	1 189	887	1 944
Total des charges de personnel	4 691	3 260	7 275
Total des charges d'exploitation	8 120	6 994	15 257

NOTE 18 – AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	(359)	(484)	(989)
Immobilisations corporelles	(727)	(361)	(954)
Dotations nettes de reprises d'exploit.	(1 086)	(845)	(1 943)
Actifs circulants	0	220	127
Risques et charges	20	(1)	(13)
Dotations nettes de reprises	20	219	115
Total des amortissements et des reprises	(1 066)	(626)	(1 828)
Ecart d'acquisition	(611)	(550)	(1 144)
Dotations nettes de reprises	(611)	(550)	(1 144)

NOTE 19 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 8 K€.

NOTE 20 – RESULTAT FINANCIER

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits de participation			
Produits de cession des VMP	8	7	12
Autres intérêts et versements assimilés	4	5	29
Gains de change	3	3	14
Reprises de provisions financières	59		
Total des produits financiers	73	14	55
Charges d'intérêts	(36)	(45)	(85)
Charges de cession de VMP		(92)	(65)
Pertes de change	(51)	(17)	(32)
Dotations aux provisions financières		(47)	(108)
Autres charges financières	(141)	(4)	(21)
Total des charges financières	(228)	(205)	(311)
Résultat financier de la période	(155)	(191)	(255)

NOTE 21 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits sur opérations de gestion	1	60	74
Produits sur opérations de capital	9	43	759
Reprises de provisions exceptionnelles	217	514	911
Total des produits exceptionnels	227	617	1 744
Charges sur opérations de gestion	(22)	(78)	(152)
Charges sur opérations de capital	(196)	(222)	(1 064)
Dotations aux provisions exceptionnelles	(405)	(211)	(204)
Total des charges exceptionnelles	(624)	(511)	(1 420)
Résultat exceptionnel de la période	(396)	106	325

NOTE 22 – IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt s'élève à 267 K€.

NOTE 23 – RESULTAT PAR ACTION

RESULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de DELTA DRONE par le nombre d'actions en circulation à la clôture des exercices concernés.

En euros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Bénéfice (déficit) de la période	(6 102 906)	(5 249 023)	(9 987 463)
Nombre d'actions utilisé pour le résultat de base par action	71 906 621	33 275 431	44 982 343
Résultat par action	(0,08)	(0,16)	(0,22)

RESULTAT DILUE

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de DELTA DRONE par le nombre d'actions en circulation à la clôture des exercices concernés, ajusté de l'impact maximal de :

- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux BSA exerçables en circulation au 30 juin 2018 (contrats d'OCABSA d'octobre 2016) soit 26 728 363 actions ;
- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux BSPCE exerçables en circulation au 30 juin 2018 (BSPCE 2015), soit 92 500 actions ;
- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux actions gratuites à acquérir par les mandataires et salariés, soit 2 765 061 actions.

Ainsi, en tenant compte de ces éléments, le nombre potentiel d'actions à émettre est de 29 585 924 actions, soit, additionnées de celles composant le capital au 30 juin 2018, un total de 101 492 545 actions.

En euros	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Bénéfice (déficit) de la période	(6 102 906)	(5 249 023)	(9 987 463)
Nombre d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	101 492 545	45 663 287	60 155 588
Résultat par action	(0,06)	(0,11)	(0,17)

NOTE 24 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

COVENANTS :

Il est rappelé que les emprunts bancaires souscrits par le groupe et en cours de remboursement au 30 juin 2018, n'ont plus de clauses du type « Covenants Financiers » : Initialement, les deux emprunts contractés auprès de la BPDA en 2012 étaient assortis de clauses « Covenants Financiers » à respecter au titre de 2012 et 2013, exercices de libération progressive de la garantie, à savoir la constatation de capitaux propres d'au moins 1 500 K€ et des dettes financières de moins de 500 K€.

Sur la base des contrats initiaux, ces « Covenants Financiers » ne sont plus en vigueur et la garantie accordée par la société (blocage de 20 K€) a été levée.

EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS :

Aucun effet escompté non échu n'est constaté au 30 juin 2018.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS :

	Engagements donnés	Engagements reçus
DELTA DRONE SA		
CAISSE D'EPARGNE - 150 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Néant
CAISSE D'EPARGNE - 950 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Garantie OSEO GARANTIE à hauteur de 60% du prêt
EMPRUNT OSEO - 150 K€	Néant	Garantie du Fonds de garantie d'intervention d'AI/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Rhône-Alpes à hauteur de 40%
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE - 252 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE - 100 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt
DELTA DRONE ENGINEERING SAS		
EMPRUNT OSEO - 100 K€	Néant	Garantie du Fonds de garantie d'intervention d'AI/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Rhône-Alpes à hauteur de 40%
TECHNI DRONE SAS		
EMPRUNT CREDIT COOPERATIF - 65 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt et nantissement d'actions SOMUDIMEC	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt
EMPRUNT OSEO - 100 K€	Néant	Garantie du Fonds Prêt d'Amorçage à hauteur de 80%
EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE - 60 K€	Gage sur matériel financé	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt
EMPRUNT CREDIT COOPERATIF - 250 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt et nantissement d'actions SOMUDIMEC	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt
ALTERNATIVE SECURITE SAS		
EMPRUNT CIC - 14 K€	Nantissement de fonds de compte bancaire	Néant